



# AEE

Association Intercommunale **E**nfance et **E**cole  
Asse et Boiron

Crassier, le 27 mars 2020

## Communiqué Facturation

Notre comité de Direction, comme l'ensemble des réseaux d'accueil du canton de Vaud, a décidé de suspendre la facturation d'accueil préscolaire et parascolaire dès le lundi 16 mars et ce jusqu'à la réouverture des écoles et des structures.

### Factures de Mars

Selon nos délais de paiement, les factures de mars devaient être payées avant le 29 février 2020.

Une déduction de 50 % sera calculée sur le montant de cette facture, hors dépannages éventuels. Ce montant viendra en diminution de la première facturation qui aura lieu à la reprise.

Nous procéderons à un remboursement uniquement pour les familles dont le contrat a pris fin au 31 mars. Veuillez nous indiquer par mail à [reseau@asse-boiron.ch](mailto:reseau@asse-boiron.ch) vos coordonnées bancaires (Numéro d'IBAN et titulaire du compte).

### Factures d'Avril

Ces factures sont annulées.

Quelques familles ont procédé au paiement, certaines pour nous permettre de continuer à verser les salaires. Nous les en remercions.

Nous allons procéder au remboursement des paiements des factures d'avril uniquement. Veuillez nous indiquer par mail à [reseau@asse-boiron.ch](mailto:reseau@asse-boiron.ch) vos coordonnées bancaires (Numéro d'IBAN et titulaire du compte).

### Facturation du Dispositif cantonal d'accueil d'urgence en préscolaire

Depuis le 19 mars 2020, les directions des crèches La Galiote et Les Papillons ont mis sur pied un service d'accueil d'urgence qui se déroule aux Papillons. Nous attendons la fixation de principes directeurs au niveau cantonal quant à la facturation de ce service.

**Nous souhaitons à chacun de pouvoir traverser cette crise dans les meilleures conditions possibles, avec responsabilité, solidarité et créativité.**

Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron  
Comité de Direction